



SYNDICAT MIXTE DES PORTS DU BASSIN
D'ARCACHON
À L'ATTENTION DE M. LE PRÉSIDENT,
M. JEAN GALLAND
RUE DU PRIEURÉ - PORT DES TUILES
33380 BIGANOS

Gujan-Mestras, le 26 mai 2025

N/Réf. : 0581/2025

Objet : Évolution tarifaire du SMPBA

Monsieur le Président,

Lors du Conseil du CRCAA de 21 mai dernier, les élus professionnels ont souhaité attirer l'attention du SMPBA au sujet de l'évolution sur 5 ans des redevances domaniales des espaces portuaires gérés par ce syndicat mixte. En effet alors que les ostréiculteurs ont historiquement façonné les ports, ils se voient aujourd'hui soumis aux contraintes techniques et financières portées par le gestionnaire. Nous avons présenté en séance l'évolution de certaines lignes tarifaires depuis 2020 à travers le tableau ci-dessous :

Exemple d'évolutions tarifaires			
Objet	2020	2025	Evol.
Terre Plein	0,70 €/m ²	1,00 €/m ²	43%
Terre Plein + Cabane SMPBA	1,30 €/m ²	2,10 €/m ²	62%
Terre Plein + Quai	1,50 €/m ²	2,05 €/m ²	37%
Terre Plein + Quai + Cabane	1,85 €/m ²	2,70 €/m ²	46%
Terrasse commerces	7,00 €/m ²	16,00 €/m ²	129%
Moyens de levage	685 €	850 €	24%

Nous constatons une évolution significative de ces redevances, bien au-delà de l'inflation. Or, vous le savez, d'une part l'ostréiculture traverse un contexte économique très défavorable, qui devrait inciter le gestionnaire à adopter en retour une certaine sobriété, et d'autre part, nous ne faisons pas partie de la gouvernance du SMPBA et donc nous ne validons pas formellement ces évolutions tarifaires.

Nous souhaiterions vous sensibiliser sur la nécessité de contenir fortement ces augmentations, et surtout de veiller à ne pas aggraver la situation par une évolution de la base de calcul de ces recettes (indexation au chiffre d'affaires, ou toute autre modalité qui pourrait s'avérer difficile à assumer pour la filière).



Je reste à votre disposition pour échanger sur les questions tarifaires qui s'appliquent à l'ostréiculture.

Je vous prie de croire, **Monsieur le Président**, à l'assurance de mes sentiments de parfaite considération.

Le Président du CRCAA

Olivier LABAN

Copie :

- Patrick DAVET, maire de La Teste-de-Buch
- Marie-Hélène DES ESGAULX, maire de Gujan-Mestras
- Bruno LAFON, maire de Biganos
- Marie LARRUE, maire de Lanton
- Jean-Yves ROSAZZA, maire d'Andernos-les-Bains
- Xavier DANNEY, maire d'Arès